

FICHE SYNTHÈSE

Volet 2 – Approche régionale et interrégionale

TITRE CORRIDOR DE LIBERTÉ ET PRATIQUES AGRICOLES DE CONSERVATION DES SOLS ET DE L'EAU

ORGANISME Organisme des bassins versants du Nord-Est du BSL (OBVNEBSL) **COLLABORATEURS** GROUPE POUSSE-VERT

AUTEURS Alexa Bérubé Deschênes, OBVNEBSL

INTRODUCTION

La rivière Centrale s'écoule sur le territoire des municipalités de Saint-Simon-de-Rimouski et Notre-Dame-des-Neiges. D'une longueur de 16 km, elle se jette dans le marais maritime de l'Anse des Riou, un territoire d'intérêt écologique, où elle rejoint ensuite le fleuve Saint-Laurent. L'agriculture est la principale activité dans le bassin versant et représente 44% de l'occupation du sol. La pression humaine est très importante, ce qui engendre différentes problématiques dont notamment la mauvaise qualité de l'eau de la rivière Centrale, des bandes riveraines souvent insuffisantes, ainsi que plusieurs infrastructures désuètes dans le cours d'eau. Depuis quelques années, une douzaine d'entreprises agricoles ont adhéré à une démarche collective visant à améliorer la qualité de l'eau de la rivière, comprendre l'érosion de ses berges et augmenter la biodiversité dans le bassin versant. Ainsi, l'OBVNEBSL accompagne ces entreprises agricoles et travaille de concert avec les conseillers afin que davantage de pratiques agroenvironnementales soient appliquées sur ce territoire.

OBJECTIFS

Poursuivre l'accompagnement des entreprises agricoles afin qu'elles adoptent des pratiques agroenvironnementales pour améliorer la qualité de l'eau de la rivière Centrale et diminuer les pertes de sols vers la rivière.

Objectifs spécifiques :

- Dresser un portrait des pratiques de conservation des sols dans le BV;
- Dresser un portrait des aménagements hydro-agricoles à réaliser sur l'ensemble du bassin versant;
- Poursuivre l'implantation de haies brise-vent ayant pour effet de diminuer l'érosion éolienne;
- Réaliser des bandes riveraines élargies;
- Cartographier l'espace de mobilité de la rivière Centrale et sensibiliser les producteurs face à cette notion;
- Appliquer la notion de zone tampon entre la rivière Centrale et les champs en culture (BR élargies, milieux humides, etc.);
- Signer des ententes de conservation afin d'impliquer les producteurs dans la conservation d'une zone tampon;
- Effectuer un accompagnement avec chaque producteur et son conseiller pour prioriser les actions annuelles;
- Organiser une journée d'activité annuelle sur une thématique en lien avec les aménagements priorités;
- Évaluer la possibilité d'effectuer des travaux dans le cours d'eau

MÉTHODOLOGIE

La méthodologie de travail consiste principalement pour l'OBVNEBSL à faire un suivi de l'information auprès des producteurs grâce à des envois courriels personnalisés, appels téléphoniques, rencontres en champs et envois généralisés. Un suivi de l'intérêt des producteurs pour des actions agroenvironnementales est réalisé à chaque début d'année. Également, un suivi est réalisé avec les conseillers agricoles tout au long de l'année afin de concrétiser la réalisation des actions agroenvironnementales sur le terrain. L'OBVNEBSL assure également le lien avec divers acteurs du territoire comme la MRC des Basques, la municipalité de Saint-Simon et l'UQAR. Enfin, via la réalisation de rencontres du comité de restauration de la rivière Centrale, il est possible de discuter d'actions à venir à l'échelle du bassin versant.

RÉSULTATS

Plusieurs actions ont été réalisées pendant les quatre années du projet. Au total, 6,7 km de haies brise-vent ont été implantés chez 6 entreprises dans le bassin versant. De plus, 7,6 km de bandes riveraines élargies ont été aménagées le long de la rivière Centrale et de ses tributaires et cela, chez 7 entreprises agricoles. 15 000 m² de coulées ont été aménagées chez 1 entreprise agricole, le long de la rivière Centrale. Pour favoriser la biodiversité, 152 nichoirs à hirondelles bicolores ont été installés dans les divers aménagements. Un total de 327 ha de pratiques de conservation des sols ont été réalisées chez 4 entreprises agricoles. De plus, 8 traverses à gué ont été réaménagées dans la rivière Centrale, celles-ci appartenant à 3 entreprises agricoles. La réfection de ces traverses à gué, une action complémentaire aux actions agroenvironnementales, a été possible grâce au Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau (PSREE) du MELCC. Enfin, cinq capsules vidéo (biodiversité, conservation des sols et de l'eau, réglementation dans les cours d'eau agricoles, réfection des traverses à gué et mobilité des cours d'eau agricoles) ont été produites au cours du projet. Deux journées de sensibilisation ont aussi été organisées.

TABLEAUX, GRAPHIQUES OU IMAGES

TABLEAU RÉSUMÉ DES AMÉNAGEMENTS POUR LA DURÉE TOTALE DU PROJET 2019-2022

TABLEAU RÉSUMÉ DES AMÉNAGEMENTS POUR LA DURÉE TOTALE DU PROJET (Prime-Vert, FFQ, PSREE)

Haies brise-vent (km)	BR (km)	Nichoirs à hirondelles	Coulées aménagées (m2)	Conservation des sols (ha)	Réfection de traverses à gué (nb)
6,7	7,6	152	15000	326,8	8

IMPACTS ET RETOMBÉES DU PROJET

Les douze entreprises agricoles du BV de la rivière Centrale ont été sensibilisées à la qualité de l'eau de leur rivière et à l'importance de la biodiversité. Les actions agroenvironnementales réalisées contribuent à l'amélioration de la qualité de l'eau, en plus de réduire les problématiques de pertes de sol.

Les activités de sensibilisation ont permis de sensibiliser les agriculteurs, ainsi que la population de Saint-Simon, aux problématiques présentes dans le bassin versant, en plus de réfléchir collectivement à des solutions. Également, les pratiques de conservation des sols ont été mises de l'avant pour diminuer l'érosion et améliorer la qualité de l'eau. La création de capsules vidéos sur divers thèmes agricoles en lien avec l'eau, a permis de toucher un public plus large (population du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent) puisque ces capsules ont été diffusées à la télévision communautaire. Parallèlement au projet en milieu agricole, un projet de végétalisation des bandes riveraines élargies a eu lieu chez treize riverains le long de la rivière Centrale en 2019 et 2020. Au total, près de 2,5 km de berges ont été végétalisées (Programme Affluents Maritime). Ainsi, depuis 2018, c'est tout près de 10 km de bandes riveraines élargies (incluant l'aménagement des coulées) qui ont été aménagées le long de la rivière Centrale et de ses tributaires (somme du projet agricole et riverain).

DÉBUT ET FIN DU PROJET

Décembre 2018 à décembre 2022

POUR INFORMATION

Alexa Bérubé Deschênes, Biol M.Sc.

Coordonnatrice de projets

OBVNEBSL

projet@obv.nordestbsl.org